

Procès-verbal de la rencontre du comité de parents 2023-2024
du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
tenue le lundi 8 janvier 2024 à 19 h, en virtuel
et à laquelle assistaient :

Taux de représentation 69 %
33 présences sur 48 écoles

ÉCOLES	MESDAMES, MESSIEURS
De La Durantaye	Aucun
Émilien-Frenette	Viviane Drapeau (R) Valentin De Brito (S)
Dubois	Maxim Lusignan (S)
Notre-Dame	Absent
Prévost	Absent
Saint-Stanislas	Sophie Collerette (R) Isabelle Charbonneau (S)
Saint-Jean-Baptiste	Audrey Lane
Polyvalente Saint-Jérôme	Karyne Venne
Cap-Jeunesse	Lauralie Sarrazin (R) Sophie Collerette (S)
Saint-Joseph	Absent
Mariboisé	Julien Soucy
De l'Horizon-Soleil	Marie-Josée Tremblay
Sainte-Paule	Absent
Bellefeuille	Martin Ranger
Sainte-Thérèse	Amélie Giguère
Aux Quatre-Vents	Roxanne Lapointe
Jean-Moreau	Mélanie Lévesque
Sacré-Cœur	Aucun
Val-des-Monts	Geneviève Daoust
Des Hauteurs	Catherine Barbe-Daoust
Des Hautbois	Sandra Lebouché
Sainte-Anne	Absent
Mer-et-Monde	Absent
À l'Unisson	Catherine Legault
De la Fourmilière	Mathieu Larocque
Des Falaises	Marie-Pier Charbonneau (S)
De l'Envolée	Luc Beauchemin
Sans-Frontières	Francis Brière (S)
Des Studios	Absent
De la Source	Absent
Du Joli-Bois	Dominique Roy-Hall (R) Lee-Ann Forget (S)
Du Champ-Fleuri	Geneviève Laporte
De la Croisée-des-Champs	Laurence Bernier
À l'Orée-des-Bois	Nadine Malo-Desruisseaux (S)
De la Volière	Absent
Des Hauts-Sommets	Sonia Tremblay
De Mirabel	Isabelle Viau
Du Grand-Héron	Frédérique Andrique-Aubin

Aux Couleurs-du-Savoir	Absent
Du Triolet	Absent
Du Grand-Rocher	Absent
Du Parchemin	Alain Bernard
Saint-André	Mélanie Pagé-Paquette
L'Oasis	Aucun
Saint-Philippe	Anne Jolicoeur
Saint-Hermas	Élisabeth Lagacé
Saint-Alexandre	Chatelle Devost
Saint-Julien	Aucun
Bouchard	Absent
Dansereau/Saint-Martin	Jaymee Lafave
Polyvalente Lavigne	Jaymee Lafave (S)
Du Flambeau	Absent
Comité EHDAA	Absent

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE :

- Monsieur René Brisson, directeur général, service de la direction générale
- Éric Bouchard, protecteur régional de l'élève, région 07

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Isabelle Viau, présidente, ouvre l'assemblée à 19 h 02. Elle souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Madame Ginette Légaré, secrétaire de gestion, effectue la vérification des présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Audrey Lane propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.
(CP 2023-24-21)

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE (2023-12-04)

Aucune correction n'est apportée au procès-verbal. Madame Sonia Tremblay propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité. **(CP 2023-24-22)**

5. Parole à l'assemblée

Aucune parole à l'assemblée n'a été demandée.

6. Suivi et information

6.1 Évaluation de la rencontre

Madame Viau précise que les commentaires apportés lors de l'évaluation de la dernière rencontre étaient peu nombreux mais très positifs. De fait, il a été suggéré d'inviter le protecteur de l'élève afin de clarifier son rôle au sein du centre de services scolaire.

7. Points du CSSRDN

7.1 Protecteur de l'élève avec monsieur Éric Bouchard

Nous accueillons monsieur Éric Bouchard, protecteur régional de l'élève dans les régions Lanaudière et Laurentides. Monsieur Bouchard nous brosse un portrait général de son rôle ainsi que le processus d'acheminement de plaintes en trois étapes :

La direction de l'école

- La plainte est acheminée auprès de la direction de l'école.

Le centre de services scolaire

- Advenant que le plaignant soit insatisfait de la réponse, ce dernier peut communiquer avec le ou la responsable des plaintes au centre de services scolaire.

Le protecteur de l'élève

- Advenant que le plaignant soit toujours insatisfait du résultat de l'examen de sa plainte, et qu'aucune amélioration ne lui convient, il peut communiquer directement auprès du protecteur de l'élève de sa région par courriel, par téléphone ou par texto.
- Finalement, une conclusion du traitement de la plainte et des recommandations du protecteur de l'élève seront transmises aux parents ainsi qu'à la direction générale dans les 20-35 jours ouvrables.

7.2 Période de questions avec monsieur René Brisson

Aucune question n'a été formulée.

Monsieur Brisson nous informe que le plan de rattrapage scolaire pour les élèves sera divulgué par le ministre Drainville, mardi le 9 janvier à 9 h 30 lors d'une conférence de presse télévisée. Ce plan prendra en compte les élèves dont les enseignants faisant partie de la FAE qui ont manqué 23 jours de classe en comparaison avec les élèves dont les enseignants faisant partie du front commun ont manqué 9 jours de classe.

8. Autres comités

8.1 FCPQ

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8.2 Comité culturel

Aucune rencontre pour le moment.

8.3 Conseil d'administration

Aucune rencontre n'a eu lieu.

8.4 Transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

9. Évaluation de la rencontre

Un rappel est fait aux membres concernant le sondage de satisfaction à compléter incluant les commentaires ou suggestions à apporter.

10. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 5 février 2024 à 19 h.

11. Levée de l'assemblée

Madame Chatelle Devost propose la levée de l'assemblée à 20 h. Adopté à l'unanimité.
(CP 2023-24-23)



Isabelle Viau
Présidente



Ginette Légaré
Secrétaire de la rencontre